

[ÉTUDE]

# Développement durable : encore un effort

■ Les acteurs de l'assurance s'engagent pas à pas dans la voie du développement durable, mais ne profitent pas pleinement de leurs spécificités.

L'intention y est. En publiant sa charte du développement durable en janvier 2009 (lire *l'Argus* du 30 janvier, p. 8 et 9), l'Association française de l'assurance affichait clairement la volonté de toute une profession d'agir aux plans environnemental, économique et social. Mais tous les acteurs n'avancent pas au même rythme, selon l'enquête réalisée par Euroland consulting.

## Faute de cotation, la mutualité est à la traîne

Ainsi, bancassureurs et assureurs se révèlent plus actifs que les mutuelles d'assurances, les institutions de prévoyance et les mutuelles relevant du code de la mutualité. Ce classement a été établi par le cabinet de conseil à partir de quatre critères de maturité : actions concrètes, intégration de la problématique développement durable au plan stratégique, reporting et adoption de certifications. « Les mutuelles relevant du code de la mutualité ayant accepté de répondre à notre enquête in-

diquent n'avoir engagé aucune initiative sur le développement durable », observe Christel Joseph, responsable de l'étude chez Euroland consulting. D'où leur présence en queue de peloton...

Les bancassureurs et les assureurs s'avèrent bien placés en termes de stratégie et de reporting – des résultats que certains doivent aux contraintes réglementaires. Parmi ces deux familles d'acteurs ayant répondu à l'enquête figurent en effet une majorité d'entreprises cotées. Or, celles-ci doivent rendre compte de leur politique environnementale et sociale dans leur rapport annuel.

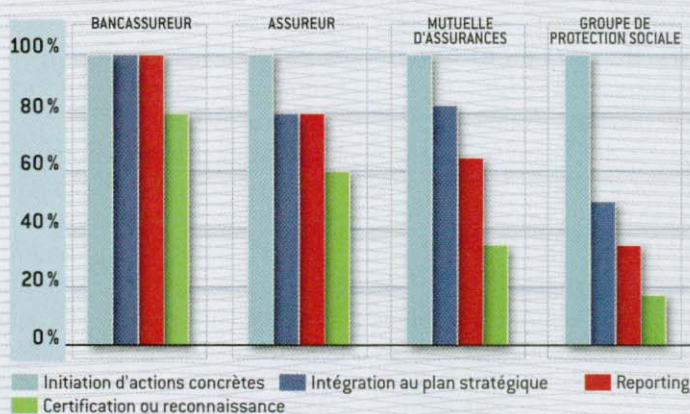
Mais l'engagement des assureurs se traduit surtout par leurs actions sur le terrain et, notamment, la conception d'offres orientées développement durable.

## Et pourtant, l'action du secteur serait légitime

Les plus courants sont les produits d'épargne responsable (75% des répondants), devant les produits spécifiques (par exemple contrats

### BANCASSUREURS ET ASSUREURS : LES PLUS MATURES

Signes de maturité dans l'engagement durable, par type d'acteurs



Les mutuelles relevant du code de la mutualité ayant répondu à l'enquête ont indiqué n'avoir entrepris aucune action correspondant à l'un des quatre critères de maturité. Elles n'apparaissent donc pas.

portant sur des panneaux solaires). Viennent ensuite les avantages aux assurés citoyens (réduction de leur consommation de carburant...) et la microfinance.

Reste que le secteur pourrait faire beaucoup mieux, selon Christel Joseph, « en misant sur les valeurs de l'assurance (vision à long terme, prévention, protection) pour dif-

fuser les bonnes pratiques auprès des assurés et des pouvoirs publics ». Une proximité avec les problématiques de développement durable qui s'avère peut-être aussi un handicap : la nécessité de s'engager étant moins forte pour les assureurs que pour les entreprises considérées comme polluantes...

■ ESTELLE DURAND

SOURCE : EUROLAND CONSULTING, 2009

« Confiez les assurances de vos clients

« Établissements de Nuit » à un spécialiste ! »



Demandez une tarification sur mesure au **01 55 65 05 10**

Assurances « Dommages », « Responsabilité civile » et « Protection juridique »

- Gestion interne complète des contrats
- Réseau dédié d'experts vérificateurs des risques
- 50 ans d'expérience des établissements de nuit

N° ORIAS 07 035 162



étude et réalisation d'assurances  
Société par Actions Simplifiée  
26 rue Fortuny - 75017 Paris  
Tél. : 01 55 65 05 10 - Fax : 01 55 65 05 20  
e-mail : era@erassur.com - www.erassur.com



Mutuelle des Clients de Commerce et d'Industrie